

# ESADHaR

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN LE HAVRE-ROUEN

## **Appel à candidatures pour la conception et réalisation :**

- **de l'identité visuelle,**
- **du nouveau site internet, de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen.**

[www.esadhar.fr](http://www.esadhar.fr)  
02 35 53 30 31

**Rouen / Siège Social et Campus**  
2, rue Giuseppe Verdi, 76000 Rouen

**Le Havre / Campus**  
65, rue Demidoff, 76600 Le Havre

# Sommaire

## PRÉAMBULE

<b>IDENTIFICATION DE L'ORGANISME</b>	<b>4</b>
<b>1. Présentation générale</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Objet</b>	<b>5</b>
<b>1.2 L'école</b>	<b>6</b>
1.3.1 Formation initiale	6
1.3.2 Formation professionnelle	7
1.3.3 Formation préparatoire	7
1.3.4 Action culturelle	7
<b>2. Les nouvelles orientations de l'établissement</b>	<b>7</b>
<b>2.1 Objectifs de la nouvelle identité visuelle</b>	<b>8</b>
<b>2.2 Descriptif du cahier des charges</b>	<b>8</b>
2.2.1 Charte graphique	8
2.2.2 Déclinaisons	8
Documents réalisés en interne à partir de gabarits	8
Administration	8
Digital/Réseaux sociaux	8
Pédagogie	8
Documents « vitrine » réalisés par les lauréats	8
Documents co-réalisés en interne, par les lauréats et/ou avec le concours des étudiants	8
<b>3. Réorganiser, moderniser et optimiser le site internet actuel</b>	<b>9</b>
<b>3.1 Le site internet actuel</b>	<b>9</b>
<b>3.2 Les objectifs du nouveau site</b>	<b>9</b>
3.2.1 Une vitrine	9
3.2.2 Un espace de publication	9
3.2.3 Un centre de ressources	9
<b>3.3 Publics cibles</b>	<b>10</b>
<b>3.4 Conception graphique et interactive</b>	<b>10</b>
<b>4. Fonctionnalités techniques</b>	<b>10</b>
<b>4.1 Fonctionnalités de base</b>	<b>10</b>
4.1.1 Responsive	10
4.1.2 Open source	11
4.1.3 Code source du site accessible	11
4.1.4 Accessibilité	11
4.1.5 Conformité RGPD	11
4.1.7 Multilinguisme	11
<b>4.2 Fonctionnalités particulières</b>	<b>11</b>
<b>4.3 Attentes techniques</b>	<b>13</b>
<b>5. NOUVELLE ARBORESCENCE</b>	<b>14</b>
<b>5.1 Menus</b>	<b>14</b>
<b>6. Aspects Juridiques</b>	<b>16</b>

<b>6.1 Propriété intellectuelle</b>	<b>16</b>
<b>6.2 Obligation de discrétion</b>	<b>16</b>
<b>6.3 Mise en paiement</b>	<b>16</b>

## PRÉAMBULE

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen  
Campus de Rouen : 2, rue Giuseppe Verdi - 76000 Rouen  
Campus du Havre : 65 rue Demidoff- 76600 Le Havre

Directrice Générale Mme Ulrika Byttner  
Directrice administrative et financière : Mme Stéphanie Vallvé  
Directrice des études & de la recherche & de la VAE : Mme Marie-José Ourtilane,  
Directrice des études & de l'internationale – campus du Havre : Mme Tiphonie Dragaut-Lupescu

Pour toute demande de renseignement relative à la présente commande, les candidats devront utiliser exclusivement l'adresse électronique suivante : [candidature@esadhar.fr](mailto:candidature@esadhar.fr)  
Ou appeler au 06 30 73 81 67.

### CRITÈRES DE CHOIX DES OFFRES

#### ***Présentation des candidatures***

Les critères de sélection reposent sur la capacité du candidat à répondre à la demande tant sur le plan artistique que technique et faisant état de références de réalisations notoires et reconnues dans le domaine de la création d'identités visuelles élaborées, mettant l'accent sur la création/adaptation typographique et la capacité à proposer des systèmes graphiques agiles, intelligents, esthétiques, singuliers, lisibles, accessibles, fonctionnels et modulables.

#### ***Pieces à fournir***

Il est demandé aux candidats de constituer un dossier de références avec les documents suivants :

- Documents de présentation du designer graphique : CV, portfolio.
- Références sur une commande comparable ou pertinente par rapport à l'objet de la commande (3 à 5 projets max.) Merci de préciser les budgets alloués sur ces projets.
- Tarif de la prestation de design graphique.
- Lettre de motivation : texte préliminaire dans lequel le ou les candidats exposent leur perception des enjeux du projet et motivent leur capacité à s'en saisir. Le designer graphique y exprime les moyens dont il dispose pour investir le sujet et ce qui peut le distinguer dans sa démarche.

De plus, le dossier de références devra contenir les documents suivants :

- Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : fourniture de l'extrait KBIS datant de moins de 3 mois, ou de la fiche INSEE pour les auto-entrepreneurs datant de moins de trois mois ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de candidater ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise.

# DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET CONDITIONS DE RÉCEPTION

**Début juin** > Lancement de l'appel à commande

**8 septembre** > Deadline pour réception des candidatures

Les équipes souhaitant déposer candidature devront envoyer leur dossier à l'adresse : candidature@esadhar.fr

**29 septembre** > Les 3 candidats retenus seront reçus pour un échange avec le comité de pilotage en charge du suivi de cette commande. Pour cette étape, chaque candidat sera rémunéré sur facture à hauteur de 1 000 € TTC. Le devis correspondant sera adressé dès la remise de la candidature, accompagné d'un R.I.B ou d'un R.I.P. Ce montant n'est pas à intégrer au devis initial et s'entend en sus.

## 1. Présentation générale

### 1.1 Objet

L'école supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (ESADHaR) se donne pour objectif de repenser son identité visuelle ainsi que sa présence sur le web en passant par une refonte de son système d'identification visuelle, une réorganisation et une modernisation de son site principal et de ses sites périphériques.

L'objet de la présente commande est :

- de concevoir l'identité visuelle de l'établissement et de réaliser ses déclinaisons print et web ;
- de réorganiser et moderniser le site web de l'établissement conformément aux dispositions présentes dans le cahier des charges.

Dans ce cadre, outre la capacité de l'équipe lauréate à traduire et concrétiser les intentions et ambitions de l'établissement, il est attendu du prestataire choisi des compétences et savoir-faire avérés en matière de design graphique, de conception web (générale et détaillée), d'ergonomie mais aussi de solides compétences techniques en développement, test, référencement et maintenance.

L'établissement s'inscrit dans une logique de partenariat au long cours. L'équipe lauréate devra en effet avoir la capacité d'accompagner, de mobiliser et de conseiller l'école qui souhaite opérer une redirection écologique volontaire en intégrant des pratiques responsables, durables et solidaires dans l'ensemble des activités de l'établissement.

L'équipe lauréate devra également intervenir en appui et conseil des équipes internes pour assurer la mise en œuvre du nouveau système graphique et la maintenance technique et fonctionnelle du site à moyens termes

### Présentation de l'établissement

L'école supérieure d'art et design le Havre-Rouen (ESADHaR) est un établissement public de coopération culturelle à caractère administratif (EPCC) placé sous tutelle du ministère de la Culture. Il bénéficie des contributions financières de la Métropole de Rouen et de la ville du Havre, de l'État et de la Région Normandie. L'ESADHaR est membre associé de la COMUE Normandie Université (Communauté d'Universités et d'Établissements) et membre de CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen), ainsi que de CHEERS (Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur), d'Andéa – association nationale des écoles d'art et de RN13Bis-art contemporain en Normandie, réseau régional qui

fédère artistes-auteurs et structures et œuvre à la structuration et au développement des arts visuels.

L'ESADHaR dispense des formations initiales dans les domaines de l'art, du design graphique et de la création littéraire. Acteur de la recherche en art et en design, l'ESADHaR collabore avec l'ésam Caen/Cherbourg, l'ENSA Normandie et l'école doctorale 558 et propose RADIANT, doctorat de recherche en création.

L'établissement dispose d'un centre de la validation de la VAE et projette d'évoluer pour proposer des formations professionnelles.

En complément des parcours de formations initiales et de la formation professionnelle, l'ESADHaR propose des formations préparatoires aux études supérieures d'art et design et organise des cours de pratiques amateurs en direction des publics enfants, adolescents et adultes. Au travers, d'une offre d'expositions, de conférences, de journées d'études, l'ESADHaR est un des acteurs majeurs de l'art contemporain en Normandie.

## **1.2 L'école**

- + de 300 étudiants
- 1 campus au Havre
- 1 campus à Rouen
- 40 enseignants
- 40 personnels administratifs/techniques
- des espaces techniques : sérigraphie, gravure, lithographie, bois, céramique, fablab, métal, reliure, vidéo, IA...
- Label Erasmus+
- 2 bibliothèques
- 2 espaces d'expositions

### **1.3.1 Formation initiale**

#### **Diplôme National d'Art (DNA), valant grade de licence :**

- Option Art (Rouen)
- Option Design graphique (Le Havre)

#### **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) valant grade de master :**

- Option Art (Rouen)
- Option Art mention création littéraire (double diplôme en collaboration avec l'Université du Havre)
- Option Art mention Art Média Environnement, formation bilingue français/anglais (Le Havre)
- Option Design graphique mention édition et interactivité (Le Havre)

#### **Doctorat**

Recherches en Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie (RADIANT), en collaboration avec l'ésam Caen-Cherbourg, l'ENSA Normandie, l'école doctorale 558

#### **Recherche**

ESADHaR RECHERCHE, unité de Recherche référencée au sein du Répertoire National des Structures de Recherche, du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sous le n°201121938C.

Axes de recherches développés au sein de ESADHaR RECHERCHE :

« Champs du visible »

Les objectifs scientifiques de cet axe de recherche sont de réfléchir au rôle central des images et des signes dans les pratiques artistiques contemporaines. Les différents groupes

de recherche qui le composent se proposent d'interroger et de suivre les évolutions de l'image fixe et en mouvement.

« Art, Nature et Société »

Les objectifs scientifiques de cet axe de recherche sont de réfléchir et d'expérimenter les liens entre création et environnement naturel ou social en prenant en compte les données géographiques et patrimoniales.

RADIAL, revue annuelle de Recherche.

### **1.3.2 Formation professionnelle**

L'ESADHaR est un centre de la VAE pour le DNA et le DNSEP.

### **1.3.3 Formation préparatoire**

- Une classe préparatoire publique en collaboration avec la maison Solange-Baudoux à Évreux.
- Des cours préparatoires hebdomadaires et des stages intensifs pendant les vacances scolaires sur les campus du Havre et de Rouen.

### **1.3.4 Action culturelle**

- Des ateliers de pratiques amateurs en direction des enfants, des adolescents et des adultes.
- Des actions d'éducation artistiques à destination du public scolaire et de publics spécifiques.
- Des événements culturels (conférences, séminaires, expositions, performances...) en collaboration avec les acteurs culturels de la région Normandie et avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux.

## **2. Les nouvelles orientations de l'établissement**

Le nouveau projet de l'établissement s'articule autour d'orientations prioritaires :

- l'ouverture des formations artistiques au monde et aux enjeux sociétaux ; environnementaux et politiques,
- un établissement inclusif qui, en tant que lieu de vie et lieu de travail, prête attention au respect des identités et des minorités, au nom de principes de diversité et d'égalité ;
- un enseignement qui responsabilise l'étudiant et le rend acteur de son orientation dans le cursus par le choix de ses enseignements et la systématisation des expériences à l'international ;
- un lieu de recherche et de production pluridisciplinaire qui favorise toutes les formes de pratiques ;
- un outil de diffusion artistique attentif à la diversité des publics, à la démocratisation culturelle et créatif au travers de nouvelles formes de médiation et d'éducation artistique.

## **COMMANDE – IDENTITÉ VISUELLE**

## 2.1 Objectifs de la nouvelle identité visuelle

La nouvelle identité visuelle devra prendre en compte les mutations actuelles et à venir de l'établissement et notre volonté de nous inscrire dans une sobriété formelle, une économie énergétique, une pratique responsable et une écologie durable de l'ensemble de nos productions.

La nouvelle identité visuelle devra participer à augmenter la visibilité de l'ESADHaR, à améliorer la lisibilité de nos activités dans toutes leurs richesses et leurs variétés.

Cette identité visuelle sera constituée des éléments suivants :

- Système d'identité visuelle ;
- Proposition d'une typographie ou d'une famille de typographies pouvant être utilisées en complémentarité. La ou les typographie(s) pourront être existantes ou développées spécifiquement ;
- Application de l'identité ;
- Charte graphique.

Pour chacun de ces éléments, le Prestataire soumettra à l'ESADHaR des propositions graphiques, pour validation. L'ensemble des éléments validés de l'identité visuelle sera remis à l'ESADHaR sous la forme de fichiers informatiques natifs, et d'un document explicatif édictant les règles d'utilisation des fichiers de chacun des éléments cités.

## 2.2 Descriptif du cahier des charges

### 2.2.1 Charte graphique

Logo de l'ESADHaR ;  
Typos titres ;  
Typos textes ;  
Couleurs.

### 2.2.2 Déclinaisons

Documents réalisés en interne à partir de gabarits

#### Administration

Carte de visite ;  
Entête Word de tous les documents administratifs (notes, contrat, courriers, ...) ;  
Tampon ;  
Rapport d'activité ;  
Signature mail ;

#### Digital/Réseaux sociaux

Bannières pour réseaux sociaux ;

#### Pédagogie

Documents « vitrine » réalisés par les lauréats

Livret de l'étudiant ;  
Livrets de présentation de l'établissement et des formations ;  
Programme culturel biannuel ;  
Dépliant de présentation des cours publics ;

#### Événements et Expositions

Documents co-réalisés en interne, par les lauréats et/ou avec le concours des étudiants

Affiches (communication externe dans la presse) ;  
Newsletter

Le Prestataire s'engage à fournir un fichier numérique regroupant les gabarits informatiques de chacun des supports cités. Cette liste n'est pas exhaustive au stade de la sélection des candidatures.



L'ESADHaR sera particulièrement attentive aux projets d'identité visuelle qui créent du collectif autour d'un projet commun (en mobilisant nos équipes autour d'une vision collective partagée, en valorisant et mutualisant nos ressources et nos savoir-faire, etc.) ; qui optimisent la gestion des coûts, et qui innovent face aux crises multiples que nous traversons.

## **COMMANDE – SITE WEB**

### **3. Réorganiser, moderniser et optimiser le site internet actuel**

#### **3.1 Le site internet actuel**

Ce site ne correspond plus aujourd'hui, ni à l'image de l'École en termes de communication externe, ni aux attentes des étudiants et personnels en termes de communication interne et d'ergonomie. Les fonctionnalités doivent être simplifiées, plus efficaces et plus visuelles. Il y a un manque de visibilité sur la diversité des projets et la dynamique de l'École. Nous souhaitons notamment un meilleur accès à nos actualités, un meilleur référencement au niveau national et international, et une facilité d'utilisation (pour les mises à jour incluant des intervenants multiples).

Comme pour l'identité visuelle, l'École sera attentive aux projets qui incarnent les nouvelles valeurs de l'établissement au travers de propositions numériques innovantes, intemporelles et qui anticipent les besoins, les pratiques et les usages à venir.

#### **3.2 Les objectifs du nouveau site**

##### **3.2.1 Une vitrine**

- Orienter cette communication vers le futur de l'établissement, en cohérence avec les médias, les nouveaux canaux et les outils (le site web, la newsletter, les réseaux sociaux).
- Communiquer à toutes les échelles : locale / régionale / nationale / internationale, sur les canaux adaptés.
- Garantir l'accessibilité à l'information et aux contenus qu'elle rend visibles, (agendas, Événements, programmation, activités, projets, etc.), dans leur temporalité/saisonnalité et pour les cibles identifiées du public (étudiants, écoles, artistes, locaux, scolaires, relais d'opinion, etc.).
- Définir un principe iconographique qui détermine le statut de l'image et des médias dans le site et sur internet (réseaux sociaux, newsletter, plateformes vidéos, etc.).
- Prendre en compte les engagements de l'École en termes de représentation, de valorisation de la diversité, d'égalité et d'ouverture à tout type de publics, tout type d'étudiants.
- Proposer un système d'information par lequel le visiteur identifiera clairement : les actualités, l'événementiel, les informations pérennes, les focus, les archives, etc.
- Permettre la coordination des contributeurs par un workflow de production et de publication ergonomique.

##### **3.2.2 Un espace de publication**

Un espace de publication de contenus de fonds (ex. revue en ligne).

##### **3.2.3 Un centre de ressources**

Un centre de ressources (vidéo, audio, image, bibliothèque, artothèque, etc.).

### 3.3 Publics cibles

Est défini le terme “public cible” pour désigner les publics et usagers prioritaires et majoritaires, en raison de leur intérêt régulier pour les contenus proposés. Le nouveau site web de l'établissement doit être capable de s'adresser efficacement à ces publics cibles et de répondre à leurs besoins et attentes.

- Les élèves et étudiants et les candidats aux formations de l'École ;
- Les réseaux professionnels de l'art et de la culture ;
- Le grand public (dans le cadre des cours publics et des pratiques amateurs) ;
- Les étudiants étrangers et partenaires internationaux ;
- Les anciens étudiants (réseau Alumni) ;
- La presse et les médias ;
- Les réseaux sociaux...

### 3.4 Conception graphique et interactive

Les enjeux éditoriaux et ergonomiques doivent être conjugués avec les impératifs de l'usage : lisibilité de l'offre, accessibilité de l'information, simplicité des manipulations et plaisir de la navigation.

## 4. Fonctionnalités techniques

### 4.1 Fonctionnalités de base

L'utilisation du back office doit se faire de manière intuitive, y compris pour des personnes n'ayant pas un usage régulier de l'outil informatique :

- Différents profils d'utilisateurs doivent pouvoir être créés et donner des accès différenciés à l'édition - traduction - gestion - publication des contenus sur mesure, propres à l'activité et aux tâches de l'éditeur.
- Les contenus doivent pouvoir avoir différents états, avec un process simple d'édition, de validation et de publication qui doit pouvoir être suivi (par exemple : brouillon - en relecture - en traduction - privé - public, etc.).
- La recherche des différents contenus doit être possible, par typologie, état, langue, auteurs.
- La publication d'un contenu doit pouvoir être programmable et antidatée si « une news » a été oubliée.
- Un historique des modifications apportées à une page est souhaité.
- Une bibliothèque de médias est nécessaire, avec des outils de classification des médias (par ajout de métadonnées) et des outils pour le choix des différentes mises en pages des médias (exemple : cadrage).

#### 4.1.1 Responsive

Google dispose aujourd'hui de la technologie nécessaire pour déterminer si un site est adapté pour les mobiles ou non. De plus en plus, les sites présentant une version adaptée aux mobiles sont favorisés par rapport aux sites ne proposant aucune alternative (site mobile ou site en responsive webdesign), notamment lorsque l'internaute effectue une recherche Google directement depuis son smartphone.

Les internautes passant de plus en plus de temps sur leur téléphone aujourd'hui, il est donc demandé de prévoir l'adaptation du site aux terminaux mobiles.

L'ensemble des éléments conçues dans le cadre de ces commandes doit être réalisé dans une version responsive web design, afin d'être accessible et adapté aux différents environnements digitaux : mobile, tablette, desktop, etc.

### **4.1.2 Open source**

De manière générale, le titulaire doit privilégier les technologies open-source. Le choix du gestionnaire de contenu (CMS) proposé devra être open source avec grosse communauté et ayant fait ces preuves en termes de stabilité, de maintenance et de sécurité. Aucune proposition de CMS ou autre solution propriétaire ne sera retenue.

### **4.1.3 Code source du site accessible**

License du code source nous permettant de le modifier le cas échéant. Chaque élément réalisé dans le cadre de la prestation appartiendra dans sa totalité à l'ESADHaR, qui pourra les exploiter, les reproduire et les adapter librement (développement spécifique, code source, création graphique, articles, vidéos, analyses, etc.).

### **4.1.4 Accessibilité**

Le décret du 14 mai 2009 rend obligatoire l'accessibilité des sites Internet publics aux personnes handicapées, que le handicap soit visuel, auditif ou moteur. Le décret prévoit que les sites devront respecter le « référentiel général d'accessibilité des administrations » (RGAA). Le titulaire doit se baser sur le RGAA version 4, publié le 16 septembre 2019 (<https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>)

### **4.1.5 Conformité RGPD**

Dans le cadre de la réglementation Européenne vis-à-vis de la protection des données (directive 2016/680) entrée en vigueur au 25 mai 2018, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ( RGPD ), l'équipe lauréate s'engage à respecter les clauses et à concevoir le site web dans le respect de ces clauses.

L'équipe lauréate pourra conseiller les équipes de l'École sur les problématiques possibles liées au RGPD et apporter des solutions adaptées à la demande du client.

Pour rappel, le RGPD oblige l'établissement à obtenir le consentement des utilisateurs lors de la collecte et du traitement des données personnelles. L'ESADHaR attire l'attention de l'équipe lauréate sur le fait que l'ensemble des développements et des fonctionnalités proposés dans le cadre de la commande doit être en totale conformité avec la réglementation en vigueur.

### **4.1.7 Multilinguisme**

Le site doit être bilingue français - anglais pour la totalité des pages créées.

Par conséquence :

- l'ensemble de l'interface utilisateur doit être traduite en français, anglais.
- les pages doivent pouvoir être traduites aisément, à partir de la page maître-en version française avec conservation des liens internes et des médias intégrés ;
- les médias doivent pouvoir être légendés dans les différentes langues.

## **4.2 Fonctionnalités particulières**

### **o Workflow**

user/admin etc.

multisites Le Havre + Rouen

### **o Navigateur cibles**

Le futur site web devra assurer une compatibilité avec les navigateurs cibles, dans leurs versions comme détaillées ci-dessous :

- Chrome
- Safari
- Firefox 78 ou ultérieur

- Internet Explorer 11
- Microsoft Edge

- **Migration**

L'objectif de la nouvelle prestation est de proposer une solution qui permettent de garder une partie des contenus de l'ancien site, afin de pouvoir alimenter le nouveau site avec l'application de la nouvelle charte graphique et conformément aux nouveaux standards.

- **Connexion SSO**

Authentification CAS ou à défaut Shibboleth ou à défaut LDAP

Le nouveau site devra utiliser notre système de compte utilisateur centralisé CAS ou Shibboleth ou LDAP pour gérer les utilisateurs du site internet.

- **Sécurité**

Le nouveau site devra gérer la sécurité des données.

- **Archives**

Comment archiver les contenus qui ne sont plus pertinents aujourd'hui mais qui restent une ressource ?

Des news de la programmation culturelle par catégorie : expositions, conférences, événements, résidences.

L'archivage se fait automatiquement par date déterminée par la fin de publication.

- **Gestion des statistiques d'accès**

Respectant la vie privée des internautes (pas de google analytics)

- **Gestion de formulaires avancés**

- **Wysiwyg**

Gestion de contenu multimédia complète (texte, image, vidéo, fichiers attachés) via un éditeur WYSIWYG de type CKEditor ou équivalent).

- **Web-to-print**

Des feuilles de styles dédiées mettent en forme les type de contenus définis (ex : contenus éditoriaux ou de fonds) lors de leur impression.

- **Révisions**

Un historique des modifications de chaque contenu devra pouvoir être accessible avec restauration possible de version.

- **Search Engine Optimisation (SEO)**

Les URL de chaque page du futur site web seront simples et explicites (exemple : HYPERLINK "http://www.esadhar.fr/fr/type/nom-de-la-page"www.esadhar.fr/fr/type/nom-de-la-page ).

Chaque page simple aura son url propre afin de permettre de référencer les contenus très précisément.

L'indexation des pages du site devront faire l'objet d'une validation par un rapport de Google Search Console.

- **Microdata**

En fonction des contenus que proposera le futur site web, il faut prévoir la mise en place de microdata, permettant ainsi une meilleure visibilité des données sur les moteurs de recherche.

- **Sitemap XML**

Afin de permettre une indexation plus facile du site par les moteurs de recherche, il est souhaité d'utiliser un sitemap.xml pour indiquer aux moteurs de recherche l'ensemble des pages du site que l'on souhaite impérativement voir indexées. Le sitemap proposé pour les robots devra être au format .xml.

- **Robots.txt**

Un fichier robots.txt devra être présent à la racine du site, pour indiquer aux moteurs de recherche quelles pages/catégories peuvent être indexées ou non. Il est important de bloquer l'indexation de répertoires techniques, inutiles au positionnement naturel du site sur les moteurs de recherche. Ce fichier sera mis automatiquement à jour par le CMS en fonction de la rédaction des contenus.

### **4.3 Attentes techniques**

Les menus du site, ne devront contenir aucune technologie bloquante pour l'indexation. Les intitulés de pages devront être en texte et non en image.

Les liens vers les pages devront être présents dans la structure HTML du code source, afin de permettre aux moteurs de recherche de parcourir l'ensemble des pages du site.

Ces menus devront tous pouvoir être éditables via l'interface d'administration et intégrés au workflow.

#### **4.3.1 Infrastructures de développement**

Serveur de test, préprod et développement.

L'équipe lauréate doit avoir son propre serveur de développement, à son usage exclusif.

L'ESADHaR fournira un serveur de préproduction, à partir des recommandations données par l'équipe lauréate.

À partir de la version alpha l'équipe lauréate déploiera sur le serveur de préproduction des versions clairement identifiées. Lors du passage de version beta à la version master (finale), le serveur de préproduction devra être dupliqué sur le serveur de production par l'hébergeur. À partir de ce moment-là, l'édition ne se fera que sur le serveur de production.

Lors de mise à jour corrective ou évolutive, l'équipe lauréate déploiera sur le serveur de préproduction et, après validation de l'ESADHaR sur le serveur de production.

#### **4.3.2 Gestion des anomalies**

L'équipe lauréate mettra à disposition de l'équipe de l'ESADHaR un outil de report d'anomalie (type kanban), qui sera utilisé pour chaque version à partir de la version Alpha.

L'équipe lauréate définira, en accord avec l'équipe de l'ESADHaR, la typologie des anomalies (bloquant - non bloquant - etc).

#### **4.3.4 Contrat de maintenance**

Un forfait annuel de maintenance corrective (corriger les dysfonctionnements) et adaptative (mettre à niveau le système via les mises à jour de sécurité) devra être proposé et inclus dans le budget global, son coût devant apparaître cependant clairement distingué des autres postes budgétaires.

#### **4.3.5 Modèle éditorial et stratégie de contenu**

Les Header, Menus et Footer doivent être totalement éditable via le CMS

#### **4.3.6 Page d'accueil**

actualités

dernières ressources

# 5. NOUVELLE ARBORESCENCE

## 5.1 Menus

### L'école

- L'École (plaquette téléchargeable)
- Histoire
- Présentation/ Instances
- Organigramme
- Équipes (enseignants/administratifs/techniques)
- Lutte contre le harcèlement et les discriminations
- Établissement écoresponsable
- Réseaux & partenaires
- Locaux/Ateliers techniques
- Bibliothèque
- Vie étudiante (rubrique non définitive à cet emplacement)
  - Associations étudiantes
  - Bourses et logement CROUS
- Informations pratiques
- Documents et ressources
- Annuaire
- Kit communication (Identité visuelle et graphique)
- Offres d'emploi / Recrutement
- Intranet
- Contact

### Admission

- Calendrier
- Frais
- Concours d'entrée
- Équivalence
- Foire aux questions
- Doctorat
- Étudiants en échange
- VAE
- Campus

### Formations/Études

- Cursus
  - 1<sup>er</sup> cycle
  - 2<sup>e</sup> cycle
  - 3<sup>e</sup> cycle
- Autres formations
  - VAE
  - Classe préparatoire
- Livret de l'étudiant
- Le règlement des études

### International

- Erasmus+
- Mobilité entrante/sortante
- Bourses & aides à la mobilité

Écoles partenaires  
Réseaux

### **Recherche**

Actualités  
Groupes de recherche  
Publications  
Revue  
Archives

### **Partenariats**

Nous soutenir  
Mécénat  
Taxe d'apprentissage  
Nos partenaires  
Nos partenaires pédagogiques

### **Actualités**

Agenda  
Workshops  
Manifestations  
Conférences/colloques  
Événements  
Expositions  
Appels à candidatures  
Alumni ?  
Professeurs ?  
Revue de presse  
Archives par année  
Flux RSS

### **Cours publics (peut être créer un site spécifique)**

Livret des cours publics 2022-23  
Inscriptions

### **Alumni (élément barre de menu non définitif)**

Associations étudiantes  
Bourses et logement CROUS  
Stages et vie professionnelle  
Offres d'emploi  
Appels à candidatures

### **Pied de Page**



- Newsletter
- Contact
- Espace presse
- Recrutement
- Stages/emploi
- Marchés publics
- Taïga

- Webmail
- Espace école
- Mentions légales
- Plan du site
- Liens
- Crédits
- CGU
- Politique de confidentialité

## **6. Aspects Juridiques**

### **6.1 Propriété intellectuelle**

L'École est propriétaire du site ; à ce titre, les codes source lui seront définitivement acquis. L'École peut librement et à tout moment utiliser les documents remis par le prestataire retenu et les résultats même partiels des prestations du prestataire retenu pour son usage propre.

L'École est réputée cessionnaire à titre exclusif, et pour la durée de protection légale des droits d'auteur, pour le monde entier, dans le cadre de ses activités, des droits patrimoniaux afférents aux prestations intellectuelles, notamment les rapports d'étude, les dossiers de spécifications fonctionnelles détaillées, les représentations graphiques, éléments de design, maquettes, modèles de données, objets du présent marché.

Les droits patrimoniaux ainsi cédés sont les droits de représentation, de reproduction, d'adaptation, de traduction et d'utilisation secondaire sur tous supports existants ou à naître, notamment papier, magnétiques, DVD, CD-Rom, vidéodisques, images numériques et audiovisuels compris. La personne publique peut librement utiliser les résultats, même partiels des prestations.

L'École est seule habilitée à effectuer les éventuels dépôts de marque auprès de l'INPI pour les éléments graphiques et/ou toutes autres créations nées de l'exécution de la prestation.

La cession des droits de propriété intellectuelle définis au paragraphe précédent porte sur tous les modes d'exploitation existants ou futurs quel qu'en soit le procédé, Internet et Intranet compris. Au cas où les droits définis ci-dessus ne seraient pas en totalité ou en partie la propriété du titulaire, il appartiendra à celui-ci de signaler au pouvoir adjudicateur, les limites de ces droits pour ces créations et de faire connaître à ce dernier les conditions auxquelles les droits de reproduction et/ou de représentation pourraient lui être cédés. Dans tous les cas, le titulaire devra préciser à l'École, les conditions de prix auxquelles ces droits pourraient être cédés avant toute commande à des tiers.

### **6.2 Obligation de discrétion**

Le titulaire est tenu au secret professionnel pour tout ce qui a trait aux renseignements ou documents recueillis au cours de l'exécution des prestations de la commande. Ces renseignements ne peuvent être, sans autorisation, communiqués à d'autres personnes que celles qui ont qualité pour en connaître.

Le titulaire et la personne publique s'engagent, chacun, pour sa part, à ne divulguer aucune information confidentielle qui, émanant de l'autre partie, pourrait parvenir à leur connaissance à l'occasion de l'exécution de la commande.

### **6.3 Mise en paiement**

Le candidat retenu établira les factures au nom de l'École au fur et à mesure de l'avancée du projet. A savoir :

- Une facture à la livraison des éléments graphiques correspondant au tarif de la prestation de design graphique et la cession des droits d'auteur.



- Une facture à l'installation d'un site fonctionnel sur le serveur géré par l'École correspondant au tarif de la mise en œuvre technique.
- Une facture correspondant à la première année de maintenance à l'ouverture du site au public.